



La Dernière Heure (éd. Bruxelles)

Date: 03-05-2024

Page: 13

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 14986

Audience: 83661

Size: 337 cm²

Pavillon chinois: un partenariat public-privé

LAEKEN

Mathieu Michel (MR) propose la création d'une ASBL pour financer les rénovations et exploiter le pavillon chinois.

Bientôt à l'ordre du jour du conseil des ministres fédéraux: le pavillon chinois de Laeken. Un dossier longtemps laissé de côté et qui, à l'approche des élections, explose entre les mains de la Régie des Bâtiments.

Souffrant d'une ostensible vétusté et décrépitude, l'emblématique pavillon, construit au début du siècle dernier et inoccupé depuis 2013, fait l'objet pour rappel d'un litige inter-régional. La secrétaire d'État Ans Persoons (Vooruit) vient de mettre en demeure la Régie de rénover d'urgence le Pavillon, ainsi que la Tour japonaise située non loin de là, de même que l'Orangerie de Val Duchesse et la piscine du Residence Palace.

Concession de 30 ans

La note que la rédaction a pu consulter dévoile le plan du secrétaire d'État fédéral Mathieu Michel (MR) pour le pavillon chinois, et uniquement ce bien-là. Il y est question de la "création d'un partenariat public-privé". Ce que nous confirme le libéral.

Il est en effet prévu de

créer une ASBL, avec une participation de la Régie. Cette association aura comme but de financer et réaliser les travaux du pavillon. En 2022, la rénovation du pavillon chinois était estimée à 5 millions d'euros. Précision: "la Régie n'interviendrait en aucun cas dans le financement des travaux", peut-on lire.

L'ASBL serait, à terme, chargée d'exploiter le lieu, avec notamment des expositions d'œuvres "ouvertes au public". "On ne rénove pas seulement du patrimoine, mais on redonne une nouvelle vie au Pavillon", insiste Mathieu Michel, qui cite comme exemple la Villa Empain et évoque des expositions ponctuelles (et non pas une collection permanente). Une concession de 30 ans est évoquée dans la note, renouvelable une fois.

L'inspection des finances mécontente

La rédaction a également pu consulter l'avis de l'Inspection des Finances. Un avis aux conclusions nettement "défavorables". "L'IF déplore l'inaction de la Régie des Bâtiments qui a laissé le

site du Pavillon chinois se dégrader au cours de ces dernières années, avec pour conséquence une probable augmentation du coût des rénovations et le risque de devoir s'acquitter d'amendes administratives", dénonce d'emblée l'organisme, qui déplore notamment une absence de mise en concurrence ainsi que le manque de garanties dans les statuts de l'ASBL.

Sur cet avis au vitriol, le secrétaire d'État se veut rassurant, assurant que le projet sera amendé au vu des recommandations. Le libéral assure d'ailleurs travailler sur le dossier avec la Régie depuis le début de la mandature, et considère les récentes mises en demeure de Persoons comme une démarche "pas très correcte et électoraliste".

Quant à la Tour Japonaise? Le dossier est moins avancé. Pas de projet concret comme pour le pavillon, mais des mesures de préservation se dessinent, et le cahier des charges pour assurer la stabilisation de l'édifice est en passe d'être passé, nous dit-il. Si la rénovation de la piscine du Résidence Palace "suit son cours", la restauration de l'orangerie de Val Duchesse peine quant à elle à se concrétiser.

Ro. Ma.



PRINT MEDIA

VILLA EMPAIN

Ref: 32368 / NC2625126



■ La secrétaire d'Etat Ans Persoons (Vooruit) a annoncé aller en justice contre la Régie. © D.R.